



**Déclaration de la CGT Éduc'action
CAPA PLP Hors Classe
16 juin 2020**

Cette CAPA se tient dans le contexte inédit d'une crise sanitaire mondiale.

Après des mois de gestion chaotique de cette crise, après deux mois d'un confinement décidé principalement parce que notre système hospitalier, malmené par des réformes budgétaires et un manque de moyens, était au bord de la rupture, le Premier ministre, accompagné de Jean-Michel Blanquer, a annoncé jeudi 28 mai les mesures de la phase 2 du déconfinement et Emmanuel Macron a annoncé la phase 3 à partir du 15 et surtout du 22 juin pour les écoles et collèges. Rien n'a été annoncé en revanche quant à la fin de l'état d'urgence sanitaire qui est, pour la CGT Éduc'action, une grave atteinte aux droits des salarié-es ainsi qu'aux libertés publiques et dont nous exigeons l'abandon. Nous dénonçons également le maintien de l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes, qui a été de fait levée par décision du conseil d'Etat, saisi par plusieurs organisations, dont la CGT.

Sur les mesures propres à l'Éducation nationale, la CGT Éduc'action se félicite de l'abandon de l'épreuve orale de français dont le maintien aurait pénalisé les élèves n'ayant pu la préparer dans des conditions acceptables. Il est toutefois regrettable d'avoir attendu aussi longtemps cette annonce, unanimement réclamée depuis des semaines par les organisations syndicales, personnels, élèves et parents. Le ministre aurait pu ainsi épargner ce long moment d'inquiétude aux élèves et enseignant-es concerné-es. Il est également inacceptable que l'épreuve de contrôle pour les terminales BAC Pro soit actuellement toujours maintenue.

Ce mode de gestion, importé du monde de l'entreprise, consistant à exercer une mise sous pression constante des personnes devient de plus en plus insupportable et l'est d'autant plus dès lors qu'il s'agit de lycéen.ne.s dont l'avenir est en cours de construction. Le lycée à la mode Blanquer est devenu un véritable parcours du combattant, dont l'objectif, qui ne dit pas son nom, consiste à renforcer la sélection à toutes les étapes : choix des spécialités en 2^{nde}, E3C et épreuves de français en 1^{ère}, bac et Parcoursup en Terminale.

De même, cette période n'a fait qu'exacerber et renforcer les inégalités sociales existantes, surtout dans la voie professionnelle, qui comptabilise le plus d'élèves décroch.euses.eurs, alors que beaucoup d'entre elles.eux n'ont pas le matériel informatique, ni d'accès internet chez eux.

Ni plaisir, ni bienveillance, ni égalité des chances et encore moins le droit à l'erreur !

D'ailleurs, la prise de parole du ministre suscite plus d'interrogations et d'inquiétudes qu'elle ne donne de réponses, alors qu'il y a urgence puisque des établissements ont déjà rouvert d'abord sur la base du volontariat des parents puis à compter du 22 juin de façon obligatoire.

L'inquiétude est grande de voir le ministère laisser une fois encore les établissements décider seuls des modalités de reprise et des élèves à accueillir, sans aucune cohérence nationale. C'est entériner un nouveau transfert d'autorité et de responsabilités aux chef-fes d'établissement, aux Dasen et aux collectivités locales. Nous dénonçons ce manque de cadrage, source de tensions et de

pressions. La CGT Éduc'action sera aux côtés de tous les personnels et les soutiendra face aux pressions hiérarchiques éventuelles.

Cette CAPA est la dernière concernant la promotion de grade pour la Hors classe puisque la loi transformation de la Fonction publique vide de leurs substances les instances paritaires et supprime leurs compétences. On a pu d'ailleurs constater « l'efficacité » de cette transformation à l'occasion du mouvement inter académique de cette année, première du genre, dont les recours effectués par les collègues n'ont, à ce jour, pas tous reçu de réponse ; la crise sanitaire ne peut pas servir à elle seule d'excuse à M. Blanquer pour expliquer un tel fiasco dont le résultat est mesurable par toutes et tous : augmentation de l'angoisse des personnels se trouvant dans l'attente ainsi que sur charge de travail et de stress pour les personnels gestionnaire. Ainsi, si l'objectif affiché par le ministre était de rapprocher les personnels de leur employeur dans le cadre de la gestion de leur carrière, le résultat est bien à l'opposé éloignant toujours un peu plus les personnels de leur employeur et les livrant toujours plus à l'arbitraire et l'autoritarisme de la décision les concernant. Ceci est inacceptable. Aussi, quand une politique est mauvaise, il faut avoir le courage de reconnaître son erreur et l'abandonner. Pour paraphraser M. Blanquer s'adressant aux organisations syndicales : « l'histoire jugera ».

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires est fortement attaqué depuis 2010. Aussi, pour beaucoup, la promotion d'échelon et/ou de grade reste la seule possibilité de voir augmenter la rémunération. Le principe du recours aux heures supplémentaires, quitte à supprimer des postes dans les établissements, a montré ses limites tant il participe à la dégradation des conditions de travail des personnels et des conditions d'étude des élèves. Il crée de fait des inégalités entre disciplines au sein des établissements mais aussi entre établissements.

Cette année, seuls 17% des collègues promouvables sont promu-es. C'est sensiblement le même chiffre que l'an dernier.

Nous notons l'évolution positive représentée par le fait que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes soit un critère pris en compte dans cette campagne. Cependant, nous notons des inégalités persistantes. Les femmes représentent plus de 53 % des promouvables mais seulement 48% des promu-es dans le projet examiné en GT, que nous souhaitons voir évoluer.

En revanche, le fait que les avis de la Rectrice soient portés de façon « pérenne » n'est pas compréhensible : les collègues sont ainsi condamné-es à perpétuité sans possibilité que l'avis porté sur leur carrière évolue ! Nous demandons a minima que ces avis puissent être réévalués à chaque campagne.

En effet, ces avis portés, concernant la valeur professionnelle, sont définitifs, limitant ainsi la vision d'une carrière professionnelle à un rendez-vous de carrière, et donnant une vision biaisée de la « valeur professionnelle » des agents.

La possibilité donnée par le ministère de porter le nombre d'avis « excellent » de 10 à 30 % couplé aux avis pérennes qui ont été émis lors des années précédentes va mathématiquement défavoriser les collègues n'ayant reçu qu'un avis satisfaisant lors des campagnes antérieures, qui risquent d'être relégués en fin de tableau. Ceci en contradiction totale avec le principe d'égalité de traitement.

Dans notre académie ce sont pour le moment 16,25 % des collègues PLP qui bénéficient d'un avis Excellent, mais ce chiffre risque d'augmenter, dans l'opacité la plus totale, puisque les CAPA ne seront plus réunies l'année prochaine au sujet des promotions (une des conséquences déplorables de la loi de transformation de la Fonction Publique).

La CGT Educ'Action revendique :

- un déroulement de carrière de 35 ans maximum (durée permettant d'atteindre l'indice terminal pour une retraite à taux plein à 60 ans, à partir de l'âge moyen d'entrée dans le corps comme titulaire)
- un seul grade par corps réparti sur 20 échelons maximum.

Elle demande donc la suppression de la hors-classe, de la classe exceptionnelle et de tout grade à accès fonctionnel ; une accélération en début de carrière sur les deux premières années ; une intégration de l'ensemble des primes et indemnités dans le traitement indiciaire afin qu'il puisse être pris en compte dans le calcul de la pension ; et l'abandon de la notion de mérite.

La CGT Educ'Action continue d'exiger :

- **une augmentation immédiate, pour l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, de 400 euros en rattrapage du pouvoir d'achat perdu,**
- **l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique**

Les élu·es paritaires PLP de la CGT Educ'action Versailles,
E. Boesch, C. Darrémont, T. Vannier, F. Moreau,
R. Labed, B. Snaoui, F. Billy, B. Dupuis.